**45ÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EPU**

**Tchad**

Mardi 30 janvier 2024, 9h00 – 12h30

Déclaration de la délégation de Cabo-Verde

Merci, Madame la Vice-Présidente,

Cabo Verde salut la délégation du Tchad et félicite le pays pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre des recommandations du cycle précédent, et pour la présentation de son rapport national. Nous avons pris bonne note de la ratification d’un nombre important des instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l’homme et de l'institutionnalisation de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, avec des conditions de fonctionnement et des compétences techniques renforcées.

Dans un esprit constructif, le Cabo Verde recommande ce qui suit :

1. Intensifier des efforts visant à réduire le taux de mortalité maternelle et mettre fin à la pratique des mutilations génitales féminines ;

2. Poursuivre des efforts en vue d'éliminer définitivement la peine de mort ;

3. Travailler davantage à assurer un niveau de vie suffisant, en coopération avec les partenaires, aux groupes vulnérables de la population, y compris les personnes déplacées à l'intérieur du pays, en leur fournissant, à court terme, de la nourriture, abri, des vêtements, de l'eau potable, des soins de santé, etc.et, à moyen et long termes, leur garantir une vie indépendante, via l'emploi et revenus.

Nous souhaitons au Tchad pleins succès dans son EPU.

Nous vous remercions